

# L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 27, no. 5 | Hiver 2015

## Problème de logement?

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste  
418-522-0454

## >> Une nouvelle murale derrière la quincaillerie du faubourg

Depuis peu, avec la collaboration d'une douzaine d'enfants de l'école Saint-Jean-Baptiste, la quincaillerie Saint-Jean Baptiste s'est dotée d'une nouvelle murale, évoquant l'histoire du quartier.

Rue  
Richelieu



Page 7

Grève du communautaire:  
**une mobilisation  
sans précédent**



Page 8

Élection fédérale  
**Après la vague orange,  
la vague bleue**

Page 4

**Trudeau doit livrer la  
marchandise**

Page 5

Féerie dans le faubourg  
**Le Père Noël débarque  
sur la rue Saint-Jean**

Page 11

Crise des personnes réfugiées  
**Deux paroisses solidaires  
en Haute-Ville**

Page 15

## Yf manque pas de choix d'activités à la Ninkasi!



**Mardi 15H30 CKRL-STÉRÉOLOCAL**  
Émission de radio en direct

**Mercredi 16H CHÉRI(E), J'ARRIVE!**  
Émission de radio en direct

**17H LA CANTINE**  
Buffet gastronomique gratuit

**20H LA VIE**  
Ligue d'improvisation

**22H KARAOKE**  
Choisis ta tune!

**Jeudi 19H PUB QUIZ DE QUÉBEC**  
Jeu questionnaire

**21H30 KARAOKE**  
Choisis ta tune!

**Vendredi 21H30 KARAOKE**  
Choisis ta tune!

**Samedi 21H30 KARAOKE**  
Choisis ta tune!

# Halloween dans le faubourg, un franc succès !



Des comédiens habillés en costume d'époque animaient un parcours halloweenesque dans le cimetière Saint-Matthew.  
Photo : Frédéric Lavoie photographe

(Communiqué) Cette année encore la Société de développement commercial (SDC) du Faubourg Saint-Jean a mis sur pied différentes activités originales pour l'Halloween. Un parcours halloweenesque à saveur historique était notamment proposé au cimetière Saint-Matthew durant lequel les enfants étaient invités à découvrir l'histoire des personnes inhumées dans ce site religieux. Des comédiens habillés en costume d'époque assuraient l'animation du parcours. Si on ajoute la désormais traditionnelle distribution de bonbons dans les commerces de la rue Saint-Jean, c'est plus de 1 000 personnes qui ont participé aux activités organisées.

La SDC Faubourg Saint-Jean remercie ses partenaires pour la réussite de cet événement : la Ville de Québec, la Caisse Desjardins, l'Intermarché, ainsi que tous les commerçants participants.

## L'INFO BOURG



Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9  
Tél. : 418-522-0454  
Site web: [www.compop.net](http://www.compop.net)  
Courriel : [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : [www.compop.net/polinfo](http://www.compop.net/polinfo).

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

Journal de quartier publié à 6 500 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Huguette Dugas, Mathieu Nicolet, Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Yvon Boisclair et Fabien Abitbol.

Correction : Catherine Duchesneau  
Mots croisés : Agathe Légaré  
Photographie (sauf indication contraire), infographie et publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454)



**Annoncez-vous dans *L'Infobourg***

Info : 418-522-0454 ou [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)

### CLINIQUE DENTAIRE BLACKBURN

*Chirurgiens dentistes*



- Dre Elisabeth Blackburn
- Dr Simon Laliberté
- Dre Catherine Ouellet-Chénard

[cliniquedentaireblackburn@hotmail.com](mailto:cliniquedentaireblackburn@hotmail.com)  
888 rue Saint-Jean, suite 550 Québec (Qc), G1R 5H6  
Tél.: (418) 648-9848 Fax: (418) 648-1941

### PROMOTIONS DU SOIR



CAFÉ BISTRO

AU

## BONNET D'ÂNE

ambiance de quartier

- DIMANCHE :**  
**MENU ENFANTS 2.95\***  
À L'ACHAT D'UN PLAT DE 13\$ ET PLUS
- LUNDI :**  
**FISH & CHIPS 15.95**
- MARDI :**  
**BURGERS 11.50**  
AVEC EXTRA POUTINE + 3.5
- MERCREDI :**  
**STEAK & FRITES 17.95**
- JEUDI :**  
**TARTARES 17.95**

Dès 16:00  
Pour un temps limité

298, St-Jean, Québec

418 647 3031

[aubonnetdane.com](http://aubonnetdane.com)

fb : [cafeaubonnetdane.fc](https://www.facebook.com/cafeaubonnetdane)

**Promotions tous les jours**  
**Déjeuners tous les jours**  
**Mets pour emporter**

### Les 4 à 7 Bonnet

## La Pinte 6



- TOUS LES COCKTAILS 6.5**  
**BLOODY CAESAR 6**  
**SHOOTERS 4**  
**KIR 6**

PLUS TAXES

# René Bureau, le doyen du faubourg Saint-Jean-Baptiste, décoré de la Médaille de l'Assemblée nationale

Par Agathe Légaré

Le doyen du faubourg a fêté ses cent ans le samedi 4 juillet 2015. Né sur la rue Saint-Jean, en face du cimetière Saint-Matthew, et toujours résidant du quartier, M. René Bureau a obtenu le 23 octobre la Médaille de l'Assemblée nationale « pour sa contribution exceptionnelle à la science et à l'histoire ».

Ce pionnier de l'archéologie, autodidacte discret et passionné, a fait cesser le pillage du plus important site fossilifère du Québec : la falaise rouge de Miguasha, près de Nouvelle, dans la baie des Chaleurs, en amenant le gouvernement du Québec à créer un parc national, donc un territoire protégé. Les fossiles en question sont surtout des poissons primitifs sans mâchoire (poissons agnathes), plus anciens que les dinosaures de l'Alberta. La falaise de Miguasha est inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1999. Monsieur Bureau a aussi enseigné l'archéologie à l'Université Laval et a été conservateur du Musée de géologie de l'Université, au pavillon Adrien-Pouliot.

Par ailleurs, M. Bureau a fondé et présidé la Société de généalogie de Québec (catalogue, conférences, publications).

Ces dernières années, il a participé à des activités du Comité du patrimoine de Saint-Jean-Baptiste dans le but de sauver la grande église où il a été baptisé et où il s'est marié. Il a écrit *Je suis né en 1915 à Saint-Jean-Baptiste* et il a fait partie des réviseurs du *Guide d'autovisite du patrimoine religieux de Saint-Jean-Baptiste*.



Le 1<sup>er</sup> mai, à l'occasion du lancement du Guide du patrimoine, M. René Bureau s'entretenait avec Mme Marie-Paule Robitaille, ancienne conservatrice du Musée de la Civilisation. Photo : Pascaline Lamare

## Le futur de l'église Saint-Jean-Baptiste

Par Yvon Boisclair

Ce texte a été écrit à la suite d'une entrevue avec M. Louis Dumoulin.

En 1885, l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy terminait la construction de la deuxième église Saint-Jean-Baptiste sur les ruines de la première, incendiée en juin 1881. Le 24 mai 2015, on fermait ses portes. Nous en sommes à la recherche de projets de réutilisation pour faire revivre ce lieu incontournable de notre quartier.

Bien que le propriétaire de l'édifice soit la fabrique de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, les citoyennes et les citoyens peuvent influencer les décisions en apportant des idées.

Le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a commandé un sondage au groupe votepour.ca dont on peut lire résultat en ligne en cliquant sur : [www.votepour.ca/eglise](http://www.votepour.ca/eglise).

Depuis septembre 2015, des étudiantes et des étudiants de l'École d'architecture de l'Université Laval explorent le potentiel

de l'église pour répondre tant aux besoins des résidentes et résidents que du centre-ville : centre de documentation sur le patrimoine, centre de thérapies alternatives, zoothérapie, école de ballet, école d'arts martiaux, lieu de culte... Nous espérons exposer ces projets, présentant une intégration patrimoniale harmonieuse dans l'esprit du lieu, dans le quartier par la suite.

Quand on analyse le bâtiment, on peut le diviser en trois grandes sections : le sous-sol, la nef et les jubés.

Le sous-sol peut servir pour les activités socio-communautaires, des événements et comme espace de service (toilettes, vestiaires, entreposage, cuisine).

La nef, la partie la plus belle et celle qui coûte le plus cher à entretenir, peut devenir un espace multifonctionnel. On pourrait y avoir des événements (colloques, réceptions, expositions, conférences, concerts...) qui tout en respectant l'esprit des lieux, rapporteront des fonds pour payer la gestion et l'entretien de l'église.

Dans les jubés, on peut retrouver des activités peu rentables, mais qui font leurs frais et donnent de la visibilité à l'église, au centre-ville et pourquoi pas à la ville de Québec.

Pour assurer la viabilité de l'église à long terme, on ne peut pas compter que sur des subventions. Il faut que l'église, avec un mélange d'activités non rentables, peu rentables et très rentables assure elle-même, progressivement, sa pérennité financière. Il faut un équilibre entre les usages et le financement.

Il faut sauver l'église, c'est l'identité de notre quartier qui est en jeu.

\* L'esprit du lieu : « dynamique relationnelle entre les éléments matériels et immatériels, physiques et spirituels, qui produisent du sens, de la valeur, de l'émotion et du mystère ». Laurier Turgeon, Université Laval, Québec

**Courant**  **alternatif**  
coopérative de travail

Vos électriciens de quartier

418 523-1936  
[courantalternatifcoop@gmail.com](mailto:courantalternatifcoop@gmail.com)

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière  
Conseiller en assurances collectives

501 14<sup>e</sup> Rue  
Québec, Qc. G1J 2K8  
Tél. : (418) 529-4226  
Fax : (418) 529-4223  
Ligne sans frais 1-877-823-2067  
[michel.yacoub@sympatico.ca](mailto:michel.yacoub@sympatico.ca)



LE CRAC  
ALIMENTS SAINS

LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean  
Québec (Québec) G1R 1P8  
Tél: 418-647-6881  
Fax: 418-647-3953  
Courriel: [info@lecrac.com](mailto:info@lecrac.com)

# Après la vague orange, la vague bleue

Par Mathieu Nicolet

Épargné par le tsunami conservateur qui a inondé l'agglomération de Québec ainsi que sa rive sud, la circonscription de Québec a été le théâtre d'une campagne indécise jusqu'au bout et qui a vu la victoire du néophyte libéral Jean-Yves Duclos. Après quatre années passées à Ottawa, les espoirs de la députée sortante Annick Papillon se sont envolés avec le retour d'un libéral dans la circonscription, le premier depuis 1977.

À Québec, l'élection de Jean-Yves Duclos constitue une demi-surprise dans la mesure où le « vote utile » a cristallisé l'essentiel du débat. Durant la campagne, l'objectif principal était d'abord de chasser les conservateurs hors du pouvoir, ce qui aurait dû se traduire par la reconduction du NPD dans ses fonctions dans la circonscription traditionnellement progressiste de la Capitale-Nationale. Québec a donc suivi le glissement général de l'électorat en faveur du Parti libéral.

Une lutte à quatre a été engagée puisque le Bloc Québécois est redevenu une alternative crédible l'espace d'une campagne et que la vague conservatrice observée dans la grande banlieue de Québec a été proche de déferler sur la colline Parlementaire de façon plutôt étrange. Ayant brillé par son absence dans une campagne invisible, Pierre-Thomas Asselin est parvenu à récolter 22,2 % des voix. Fait amusant : 1 562 électrices et électeurs ont opté pour le cône vert Philippe Riboty, complètement inconnu au bataillon. Un bel exploit.

## À droite toute !

Contrairement à l'écrasante majorité du territoire canadien, ce brutal changement d'orientation politique laisse un goût amer dans la région de Québec, où les conservateurs ne sont pas seulement parvenus à éviter la déroute : ils y ont obtenu des gains significatifs. Un fait unique dans le pays lors de cette campagne fédérale 2015.

Le mystère Québec existe bel et bien, n'en déplaise à ceux qui se sentent directement visés par cette appellation. Mais le mot « mystère » n'est pas adéquat : parlons plutôt de « spécificité ». En excluant les bastions conservateurs historiques des prairies canadiennes et de la grande région de Toronto, la périphérie des autres villes d'importance du Canada ont généralement suivi la marche victorieuse du Parti libéral, Montréal ayant plutôt opté pour le Bloc Québécois à défaut de reconduire le NPD. La banlieue de Québec a été la seule à enregistrer des gains conservateurs massifs, dans des proportions frisant l'indécence, là où a fait mouche la campagne de peur, ostracisante, faite de clichés et d'amalgames douteux sous fond de xénophobie larvée. Dix années passées sous Harper a en effet marqué les esprits au fer rouge, mais pas dans le sens escompté...

Mais il y a pire. La palme de l'élection la plus dénuée de sens revient à la circonscription de Mégantic-L'Érable où les électeurs ont réussi l'authentique exploit d'élire un conservateur – non sortant qui plus est –, Luc Berthold avec 35,4 % des voix. Appuyer un parti qui possède une grande part de responsabilités dans le déraillement tragique du 6 juillet 2013, nous en avons tous rêvé dans nos pires cauchemars : les électeurs de Mégantic-L'Érable l'ont fait. À croire qu'une seule catastrophe ferroviaire n'a pas été suffisante pour marquer durablement les esprits. Cela s'appelle « vivre avec les conséquences ».

### Circonscription de Québec – résultats 2015

1. Jean-Yves Duclos (PLC - élu)	15 534 voix (28,8 %)
2. Annick Papillon* (NPD)	14 459 voix (26,8 %)
3. Pierre-Thomas Asselin (PCC)	11 961 voix (22,2 %)
4. Charles Mordret (BQ)	10 152 voix (18,8 %)
5. Philippe Riboty (PV)	1 562 voix (2,9 %)

\* Députée sortante



Photo : « Le Vélurbaniste » - www.velurbaniste.com

## Réseau cyclable : pour une prolongation de la saison

(NLL) Avez-vous vu la terrible tempête de neige qui a frappé Québec le 30 octobre ? Ouais, bien nous non plus. Et pourtant... Une fois de plus la Ville de Québec a choisi de fermer les pistes cyclables même si elles sont encore tout à fait praticables.

Selon Accès transports viables, le réseau ouvre trop tard au début mai et ferme trop tôt à la fin octobre, privant les nombreux cyclistes présents sur les routes en avril et en novembre de l'accès au réseau sécurisant leurs déplacements.

Rien ne justifie pourtant le maintien de ces dates, les pistes cyclables étant le plus souvent libres de neige en avril et en novembre. « Montréal a déjà fait des avancées intéressantes sur cette question, étendant l'ouverture du réseau cyclable du 1<sup>er</sup> avril au 15 novembre », illustre Etienne Grandmont, directeur général d'Accès transports viables. M. Grandmont

ajoute que « fermer le réseau avant l'arrivée de la neige envoie le message que la saison est terminée alors qu'il est tout à fait possible de circuler à vélo. Ce sont là des milliers de personnes qui rangeront leur vélo et qui utiliseront les services de transport en commun ou leur voiture pour leurs déplacements ». Selon une compilation du site web « Le Vélurbaniste », la longueur de la saison varie beaucoup d'une ville québécoise à l'autre, allant de cinq à sept mois.

**Les pistes cyclables sont ouvertes un mois de plus à Baie-Comeau qu'à Québec !**

Le porte-parole d'Accès transports viables a par ailleurs insisté pour que la révision du Plan directeur du réseau cyclable soit une occasion de réviser les dates d'ouverture du réseau cyclable. « La Ville de Québec veut favoriser la pratique du vélo, tant utilitaire que récréative, sur son territoire. Nous pensons qu'il s'agit là d'une façon simple et économique de travailler en ce sens », a plaidé M. Grandmont.

## 4km

C'est la progression du réseau cyclable en 2015 à Québec. Etienne Grandmont, directeur général d'Accès transports viables, est formel : « Les cyclistes de Québec ont raison d'être déçus. Alors que l'on ne cesse d'entendre parler des bienfaits de la pratique du vélo et de toutes ces villes qui ont décidé d'offrir aux cyclistes les infrastructures qu'ils méritent, la ville de

Québec fait du surplace. L'année 2015 a été une année très décevante pour les cyclistes de Québec. Seulement quatre kilomètres de voies cyclables ont été ajoutées au réseau cyclable. C'est trop peu ! » Tout indique malheureusement que 2016 s'annonce pour être tout aussi calamiteuse, l'administration se traînant les pieds dans la révision du Plan directeur du réseau cyclable.

## Vestiaire du Faubourg

780, rue Sainte-Claire



**Horaires**  
Lun-Mar-Mer : 12 h à 16 h  
Jeu-Ven : 12 h à 20 h  
Samedi : 10 h à 14 h

# Victoire pour le droit de manifester

(NLL) Un jugement de la Cour supérieure de Montréal a invalidé, au début novembre, l'article 500.1 du Code de la sécurité routière (CSR) qui était utilisé depuis quelques années pour réprimer les manifestations tant à Québec que Montréal. Celui-ci interdit toute entrave à la circulation « au cours d'une action concertée », sauf lors de défilés ou de manifestations préalablement autorisés.

Selon un communiqué de la Ligue des droits et libertés (LDL), la Cour établit que l'article 500.1 du CSR porte atteinte à la liberté d'expression et de réunion pacifique et juge que le système d'autorisation préalable pour des défilés et manifestations sur la voie publique prévu à cet article confère

un pouvoir discrétionnaire absolu qui n'est pas acceptable dans une société démocratique. Elle demande au gouvernement de revoir l'ensemble du régime mis en place. Elle précise que les forces policières ne peuvent exercer un pouvoir politique et être mandataires d'une Ville ou d'une municipalité pour autoriser ou non une manifestation.

« C'est une victoire pour le droit de manifester », souligne Nicole Filion, coordonnatrice de la LDL. « Le juge rappelle en effet que le droit d'exprimer publiquement sa dissidence est un droit fondamental qui est protégé tant dans l'intérêt des personnes qui l'exercent que dans celui de la société en général. Il rappelle également l'importance de la manifestation,

qui découle de l'absence de moyens efficaces pour se faire entendre. »

Il est certain que ce jugement aura des répercussions sur plusieurs causes actuellement pendantes à Québec. En effet, c'est l'article 500.1 qui a été évoqué dans toutes les arrestations de masse du printemps 2012. Reste à voir si les nouvelles dispositions du règlement sur la paix et le bon ordre entravant le droit de manifester tiendra le coup devant un juge. En effet, la réglementation municipale reprend pour l'essentiel toutes les dispositions critiquées par la Cour.

## Le FRAPRU frappe encore

# Trudeau doit livrer la marchandise

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) n'a pas perdu de temps pour interpeller Justin Trudeau sur les enjeux de logement et de pauvreté. En effet, le regroupement organisait le 20 novembre dernier une première manifestation à Ottawa pour presser le nouveau premier ministre de livrer sans tarder la marchandise promise dans les domaines du logement, de l'itinérance et de la lutte contre la pauvreté.

Le FRAPRU précise que le Parti libéral s'est engagé à accorder la priorité au logement dans son plan d'infrastructures sociales, ce qui devrait notamment se traduire « par la relance du leadership fédéral en matière de logement, la construction d'un plus grand nombre de logements et la rénovation de logements existants, le renouvellement des ententes de coopératives existantes (...) ». Le PLC s'est aussi engagé à « sortir plus de Canadiens de la pauvreté ».

Dans son bulletin émis en fin de campagne, le FRAPRU avait qualifié le plan d'infrastructures sociales de « fourre-tout » et avait douté qu'il permette réellement de financer un grand nombre de nouveaux logements, tout en poursuivant les subventions à long terme versées aux logements sociaux existants et en respectant toutes les autres priorités fixées par le Parti libéral.

« Au gouvernement Trudeau de nous donner tort », s'exclame le coordonnateur du FRAPRU, François Saillant, en ajoutant qu'il doit agir de toute urgence dans le dossier de la prolongation des subventions aux logements sociaux existants. Il s'explique : « La Société canadienne d'hypothèques et de logement prévoit elle-

même que, d'ici la fin de 2015, 25 100 logements sociaux perdront les subventions qu'Ottawa leur verse depuis des décennies. Au Québec, ça devrait être 5 200. Or, ce sont les locataires à plus faible revenu qui feront les frais de la fin de ce financement fédéral. L'annonce de la poursuite de ces subventions ne peut donc attendre la mise en place du plan d'infrastructures sociales, avec toutes les négociations qui seront nécessaires avec les provinces et les municipalités ».

« Il n'y aura pas de lune de miel pour M. Trudeau dans les domaines du logement, de l'itinérance et de la lutte contre la pauvreté », affirme M. Saillant.

### Pendant ce temps à Québec...

Notons que, pour la première fois depuis très longtemps, le centre-ville de Québec est représenté par un député libéral. Jean-Yves Duclos, notre nouveau député, s'est exprimé sur la question du logement et des inégalités sociales à quelques reprises durant la campagne électorale. Comme il vient d'être nommé ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a bien l'intention de lui rappeler ses engagements envers les locataires du quartier.

Au moment d'écrire ces lignes, le contenu du discours du trône n'était pas encore connu mais la « lettre de mandat » du ministre Duclos, qui détaille les priorités établies par le premier ministre, parle bel et bien de la prolongation des subventions aux logements sociaux existants et d'un retour en force du fédéral dans le domaine de l'habitation. À suivre...



Le 20 novembre dernier quelque 500 personnes, membres du FRAPRU et du Réseau solidarité itinérance, sont allées manifester à Ottawa pour rappeler à Justin Trudeau ses engagements en matière de logement et de pauvreté.

Photo: Véronique Laflamme / FRAPRU



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

## L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,  
850, rue Saint-Jean

# Couper les moins nantis, c'est cheap en esti !

Par Marie-Ève Duchesne

Ainsi donc, le ministre de l'Emploi, du Travail et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, déposait le 10 novembre dernier son projet de loi 70 : Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi. Se retrouve au cœur de ce projet de loi la création du programme Objectif emploi. Dans le dernier bulletin du Collectif pour un Québec sans pauvreté, on peut lire que ce programme obligerait les personnes qui font une première demande d'aide sociale à participer à un plan d'intégration à l'emploi, plan qui pourrait comporter différentes mesures comme la recherche intensive d'un emploi ou plusieurs obligations comme accepter un emploi jugé convenable par le gouvernement du Québec. Le refus de respecter les obligations liées à ce plan entraînerait une pénalité financière pouvant aller jusqu'à la moitié de la prestation d'aide sociale, aux dires du ministre.

N'en fallait pas plus pour que les groupes de défense de droits des personnes assistées sociales et leurs alliées se mettent en action pour dénoncer cet odieux projet de loi. Le 17 novembre dernier, une action tintamarre a été organisée par l'ADDS-QM, l'ADDS Rive-Sud, le RÉPAC 03-12 et ROSE du Nord (voir photo). D'autres actions sont à venir dans les prochaines semaines.



## Des milliers de féministes dans les rues de Trois-Rivières

(MED) C'est le 17 octobre dernier que se tenait une manifestation à Trois-Rivières dans le cadre de la 4<sup>e</sup> Action internationale de la Marche mondiale des femmes. Réunis sous la bannière « Libérons nos corps, nos terres et nos territoires », plus de 10 000 manifestants et manifestantes ont marché dans les rues, dénonçant les liens étroits entre l'accaparement de la nature, l'appropriation des revenus et des droits des travailleuses, le contrôle du corps et de la vie des femmes et l'augmentation de la militarisation, de la criminalisation des luttes et de la violence envers les femmes. Un die-in aura aussi été organisé dans le cadre de cette journée pour les femmes autochtones disparues et assassinées.

Ci-contre, une partie du cortège du FRAPRU. Photo : Courtoisie

## 5 ans déjà!

(NLL) C'est le premier novembre dernier que la coopérative d'habitation L'Escalier a fêté ses cinq premières années d'opération. Ce fut l'occasion pour la coopérative de souligner l'implication exceptionnelle de deux acteurs du milieu communautaire dans la réalisation du projet : Véronique Laflamme, organisatrice au Comité populaire à l'époque aujourd'hui au FRAPRU et Alain Marcoux, chargé de projet à SOSACO à l'époque et aujourd'hui directeur général du GRT Habitation Lévy.

Une plaque rappelant la lutte urbaine ayant marqué le site pendant plus de trois décennies a aussi été posée ce jour-là. L'épigraphe se lit comme suit : « C'est ici que s'installe le Squat du 920, de la Chevrotière, le 17 mai 2002. L'occupation initiée par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste vise à revendiquer du logement social et à freiner la spéculation immobilière. Ce qui ne devait durer que quelques jours s'est poursuivi durant quatre mois. Ce mouvement sert ensuite de pierre d'assise à la constitution de la Coopérative d'habitation L'Escalier en 2005. »

Rappelons que la coopérative d'habitation L'Escalier compte 80 logements et a été réalisée dans le programme AccèsLogis.



François G. Couillard, de la coopérative d'habitation L'Escalier, dévoile la plaque commémorative du Squat du 920, de la Chevrotière, en compagnie de Véronique Laflamme du FRAPRU. Photo : Anne-Marie Bouchard.

# Party de Noël du Comité populaire

Cette année, le Party de Noël du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste aura lieu le jeudi 17 décembre, à partir de 17h00. Clôturez l'année en beauté avec nous!

Comme d'habitude, le tout débutera par un repas communautaire (amenez un plat à partager) et se poursuivra par une soirée musicale. Un coin sera aménagé pour les enfants.

Appelez-nous au 418-522-0454 ou écrivez-nous à [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca) pour confirmer votre présence avant le mardi 15 décembre à 17h.

Le party de Noël est réservé aux membres de l'organisme... ce qui fait une autre bonne raison de le devenir (membre).

Venez en grand nombre!



## Poèmes et récits recherchés



### Habitants du faubourg,

partagez un court texte à propos du quartier ! Sont bienvenus : portraits de personnages, de bâtiments, de commerces ou de rues ; souvenirs d'une lutte populaire ; témoignages marquant l'importance de gens ou d'un lieu, etc.

Les textes sélectionnés seront publiés au printemps 2016, dans un journal intitulé

### *Vies de quartier*

Les textes de 20 à 500 mots maximum doivent être transmis par courriel à [hyperprod@hotmail.com](mailto:hyperprod@hotmail.com) ou être déposés au comptoir de la Librairie Saint-Jean-Baptiste.

**Date de tombée : 15 décembre 2015**

Ateliers d'écriture gratuits les 1<sup>er</sup> et 15 novembre (Librairie Saint-Jean-Baptiste, 565 rue Saint-Jean)



## La Seigneurie de Salaberry

Résidence privée pour aînés

Appartements modernes, ensoleillés et confortables,  
Voisin du CLSC Haute-Ville et du Centre Lucien-Borne (piscine)  
À quelques pas de la rue Cartier et de la rue St-Jean

À VOTRE SERVICE DEPUIS 1996

**Studios - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2**

Quelques appartements encore disponibles

**1 Mois de loyer GRATUIT!**

pour tout bail signé avant le 31 Décembre 2015\*

\*Certaines conditions s'appliquent



**418.648.1471**  
**20 rue St-Jean, Québec**



# Grève du communautaire

# Une mobilisation sans précédent

Par Nicolas Lefebvre Legault

Nous avons été témoin, les 2 et 3 novembre dernier, d'une mobilisation sans précédent : la toute première grève du communautaire de l'histoire du Québec. En tout 1431 organismes ont sorti les pancartes contre les politiques d'austérité et le sous-financement chronique des groupes communautaires. Le mouvement a même enregistré un premier gain, la reconduction pour trois ans des subventions des groupes de défense collective des droits comme le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, mais la bataille est loin d'être terminée.

## Une grève historique

Plusieurs se demandaient à quoi ressemblerait une grève du communautaire. Contrairement aux grèves classiques, l'objectif de la grève du communautaire n'est pas de faire pression sur un employeur, il ne s'agit pas d'une grève des salarié-e-s mais d'une grève des groupes. Concrètement, ça fonctionne un peu comme une grève étudiante, il s'agit de suspendre les activités habituelles des organismes et de libérer du temps et des énergies pour permettre aux gens de participer aux actions. Et ça marche ! On calcule que plus de 12 000 personnes ont été mobilisées aux quatre coins du Québec.

Fait à noter, la grève du communautaire a été menée en dehors des instances officielles représentant le mouvement auprès du gouvernement. C'est en passant par les deux grandes campagnes actuelles de lutte contre le sous-financement, *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire* et *Les droits, ça se défend !*, que les groupes se sont coordonnés. L'unité qui s'est manifestée sur le terrain entre les secteurs de la défense de droits et de la santé et des services sociaux est inédite. Loin d'une mobilisation corporatiste, la grève dénonce autant les mesures d'austérité du gouvernement Couillard que le sous-financement chronique des groupes communautaires.

Au nom de l'équilibre budgétaire, le gouvernement fait des choix qui ont de graves conséquences sur la population et sur les organismes communautaires. « Pourtant, le Québec a les moyens de faire autrement, en commençant par reconnaître que le soutien aux organismes est un investissement dans la communauté et dans la prévention plutôt qu'une simple dépense », rappelle Mercedes Roberge de la campagne *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire*. Puis, pour renflouer les coffres de l'État, les groupes sociaux proposent un ensemble de solutions fiscales permettant d'aller chercher plus de 10 milliards de dollars. « Taxe sur le capital des banques, régime entièrement public d'assurance médicaments, paliers d'imposition véritablement progressif pour les particuliers, lutte efficace contre les paradis fiscaux et plus encore ! Les organismes haussent le ton et exigent d'aller chercher l'argent là où il y en a pour les financer adéquatement et pour protéger les acquis sociaux », explique-t-elle.

## Une mobilisation soutenue à Québec

La grève du communautaire a débuté le 2 novembre par un geste de solidarité : la participation massive aux différentes chaînes humaines du mouvement « Je protège mon école publique ». Après cela les groupes se sont fait voir de mille et une façon. Par exemple, dans Saint-Jean-Baptiste il y eu une distribution de tracts avec bannières et pancartes au coin Salaberry et chemin Sainte-Foy.

Le clou de la première journée a toutefois été l'occupation simultanée des bureaux de comtés des sept députés libéraux de la région de Québec par quelques 150 militant-e-s. S'il y a déjà eu des occupations coordonnées dans la région, c'était la première fois qu'il y a en avait autant en même temps. Il s'agit d'un véritable tour de force logistique rendu possible par la grève. D'autres actions ont ponctuées la journée, dont une caravane sur



La grève du communautaire vue de Saint-Jean-Baptiste. En haut, la murale éphémère réalisée sur la vitrine gauche à droite, participation à la chaîne humaine du mouvement « Je protège mon école publique » autour occupation du bureau de comté de Sébastien Proulx, député libéral de Jean-Talon, et manifestation locale

la rive-sud de Québec, une manifestation locale en basse-ville et la réalisation d'une grande murale éphémère sur la façade de l'ex-boucherie Bégin.

Le lendemain matin nous avons remis ça dans le quartier avec une marche locale «le faubourg contre l'austérité». Sur l'heure du midi, une centaine de personnes ont participé à l'occupation de la succursale du boulevard René-Lévesque de la Banque nationale. En après-midi il y a eu une zone de grève centrale au parc Saint-Roch et, finalement, une grande manifestation régionale de soir rassemblant plus de 700 personnes (ce qui en fait la deuxième plus grande manifestation de la grève, la plus massive celle de Montréal, qui a regroupé 5 000 personnes).

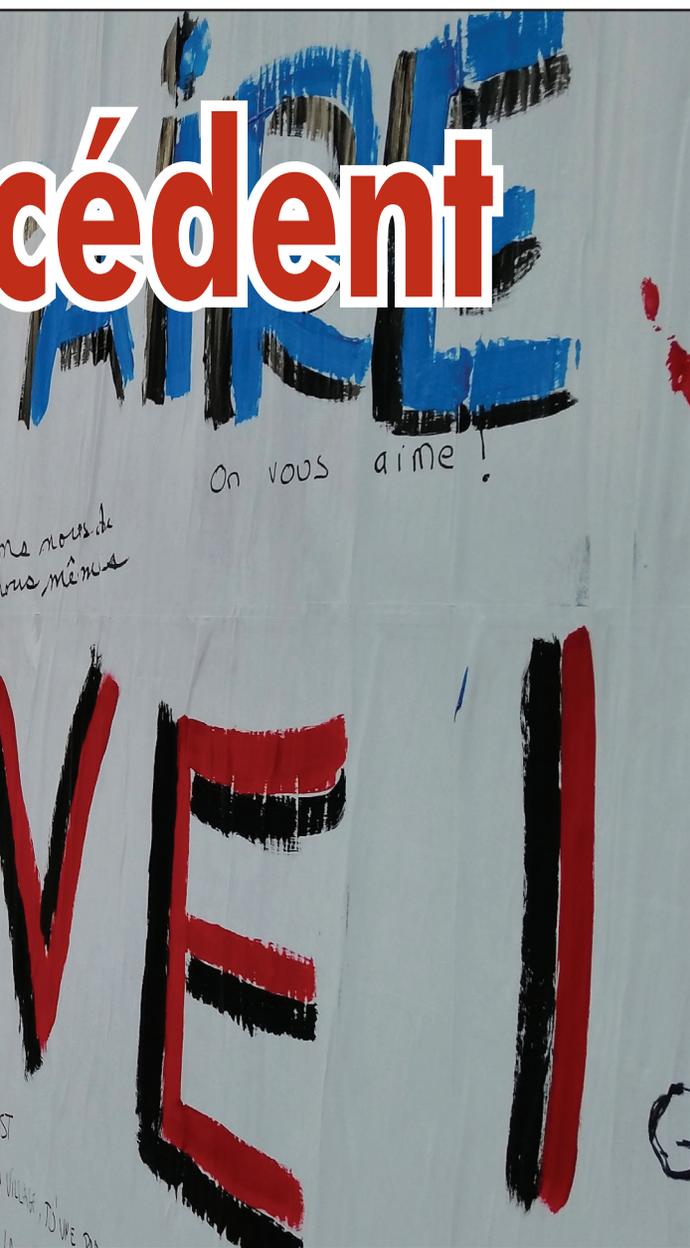
## Un premier gain... amer?

Dans les jours suivant la grève le ministre responsable du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), Sam Hamad, a annoncé le renouvellement des subventions des organismes de défense collective de droits

pour trois ans. Cette annonce a été accueillie «avec soulagement» par la campagne nationale de ce secteur mais avec «amertume» par le regroupement régional comptant le plus de groupes de défense collective de droits.

« Nous constatons que la mobilisation sans précédent des groupes communautaires a bel et bien apporté des gains concrets pour la défense collective des droits, celui de la préservation de nos acquis », a déclaré Caroline Toupin, porte-parole de la campagne *Les droits, ça se défend*. « Pour nous, il est clair que sans cette importante mobilisation des derniers jours, nous serions encore dans l'incertitude quant à notre avenir », poursuit-elle.

Le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire (RÉPAC) était toutefois d'un avis légèrement différent quelques jours plus tard. « C'est sans aucun doute la mobilisation historique des derniers jours qui a forcé le ministre Hamad à faire cette annonce. Mais cette victoire est amère car du même coup le ministre rejette l'ensemble de nos demandes



ine de la boucherie Bégin. En bas, de  
de l'école primaire Saint-Jean-Baptiste,  
ale « le faubourg contre l'austérité ».

financières du revers de la main », a déclaré Vania Wright-Larin, porte-parole du regroupement. « Continuer à appauvrir les groupes de défense de droits pendant trois longues années, c'est absolument inacceptable. Le ministre est complètement déconnecté de notre situation financière. Peut-être croit-il que les groupes vont se démobiliser ? Là encore, il démontre qu'il ne connaît pas la réalité vécue dans les groupes. »

Les deux regroupements rappellent qu'entre 2004 et 2014, le financement total accordé aux quelques 320 groupes en défense de droits n'a augmenté que de 10%. Durant la même période, l'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 19,8 %. « Trois autres années sans indexation, ça aurait des conséquences majeures sur les activités et les services offerts à la population. L'indexation, c'est le minimum viable. Moins que ça c'est tout simplement inacceptable », a martelé le porte-parole du RÉPAC. Rappelons que, outre l'indexation, les groupes revendiquent également un rehaussement financier de 225 millions de dollars en santé et services sociaux et de 40 millions en défense collective des droits.

## Crime de pensée

Par Nicolas Lefebvre Legault

Lundi le 2 novembre, on a abondamment parlé de moi sur les ondes de Radio X dans le but de discréditer la grève du communautaire<sup>(1)</sup>. L'animateur a pris prétexte d'une citation sur le fil Twitter d'une journaliste de Radio-Canada pour faire un portrait de moi aussi épouvantable que possible.

Voici le scoop : en plus de travailler au Comité populaire, je suis secrètement un « anarcho-gauchiste extrémiste ». Quelqu'un a glissé à l'oreille de l'animateur le secret le moins bien gardé en ville, à savoir qui est Nicolas Phébus.

### De l'utilité du pseudonyme

Si c'est par romantisme révolutionnaire que j'ai choisi d'utiliser un pseudonyme il y a plus de 20 ans, j'ai décidé de le garder pour des raisons pratiques liées à mon travail. Je ne voulais pas que les membres du Compop soient obligés d'assumer des idées qui sont certes grandes et nobles, mais qui ne sont pas nécessairement les leurs. J'avais peur, avec raison, que certaines personnes soient incapables de différencier mes positions personnelles de celles du groupe pour lequel je travaille. Utiliser un pseudonyme est une façon de garder une liberté de parole complète sans nuire à la cause.

### Que me reproche-t-on ?

À part d'être anarchiste, la radio poubelle n'a pas grand chose à me reprocher. L'animateur a lu en ligne une bio que j'ai moi-même écrite il y a deux ou trois ans comme si c'était très incriminant :

« Nicolas Phébus est un avatar anarchiste apparu en 1994. On l'a vu pour la première fois dans les pages du journal *Démanarchie*. Journaliste alternatif, Nicolas Phébus a signé au fil des ans des reportages sur les luttes sociales dans plusieurs titres de presse libertaire tant au Québec qu'en France et aux États-Unis. Il a coordonné A-Infos pendant un certain temps, puis les publications francophones de la NEFAC, s'est impliqué au CMAQ et à Anarkismo, a animé différents blogs avant de toucher à la radio et à la vidéo. Aujourd'hui, il sévit sur Twitter et Facebook. Nicolas Phébus milite à l'Union communiste libertaire (UCL) et au Collectif anarchiste l'(A)telier. »

Si on enlève les gros mots qui font peur, ce que ça dit essentiellement, c'est que j'écris et que j'ai milité dans des groupes politiques et des médias alternatifs. Outre ça, l'animateur me reprochait d'avoir participé en 2010 à une manifestation contre la répression du G20 à Toronto.

N'ayant jamais rien fait de grave, n'ayant jamais été arrêté ni condamné pour rien, tout ce que l'on peut me reprocher ce sont mes idées politiques. Oui, je le confesse, je suis pour l'égalité économique et sociale et l'abolition des privilèges. J'imagine que dans le contexte ça fait de moi un extrémiste. J'assume et j'ose dire que ce n'est absolument pas incompatible avec les valeurs du communautaire.

### Des mensonges grossiers

Par ailleurs, sans m'attarder sur tout ce qui a été dit (ce serait trop long), j'aimerais souligner que la charge de l'animateur contre les groupes communautaires est grossière et témoigne de sa méconnaissance totale de ce milieu. Non, les personnes salariées du communautaire ne sont pas des « ratés » qui se têtent une subvention pour vivre au crochet de l'État. La plupart sont en fait surqualifiés et acceptent des conditions de travail en-dessous de la moyenne par conviction. Et c'est bien pour ça que le communautaire a des problèmes de rétention dans une ville qui frise le plein emploi. Par ailleurs, l'animateur fait de la projection en assumant que tous les milieux de travail fonctionnent comme le sien (on ne peut pas « faire un 10 000 \$ ici et un autre 10 000 \$ là » dans



L'auteur de ces lignes en train de dissimuler ses idées politiques lors d'une manifestation organisée par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste en appui au squat du 920 de la Chevrotière en juin 2002. Photo : Néonyme.

le communautaire en prêtant sa voix aux organismes et en acceptant la tâche de porte-parole). Non, tout le monde ne peut pas fonder comme il veut un organisme et obtenir du financement. Oui, les bailleurs de fonds savent où va l'argent : tous les groupes doivent produire des états financiers vérifiés et un rapport d'activité. Non, tout l'argent ne vient pas de l'État. Non, personne ne devient riche en travaillant dans ce milieu.

### Rétablir l'équilibre

Me retrouver sur la sellette n'est pas une expérience agréable. C'est troublant de constater qu'un animateur de radio peut mentir effrontément à mon sujet et au sujet de mon travail sans jamais ressentir le besoin de me contacter et sans que je ne puisse rien faire. En même temps, je me dis que si les petits tyrans des ondes en sont réduits à ça, c'est signe qu'on dérange, s'ils sentent le besoin de nous discréditer c'est parce qu'ils ont peur de nous.

Ceci dit, cet épisode m'a fait réfléchir et je crois que j'ai changé d'avis sur la façon de lutter contre les radios poubelles. On dit souvent que légiférer et réprimer les radios poubelles ne réglerait pas le problème. Je n'en suis plus si sûr.

Je m'explique. À l'heure actuelle, les radios poubelles ont une impunité quasi complète et peuvent dire n'importe quoi sans conséquences (y compris des menteries). Peu de gens vont les poursuivre parce que ça coûte cher, c'est long et c'est compliqué.

Je pense qu'il faut casser cette impunité. Il faut pouvoir sanctionner les radios poubelles quand elles mentent, insultent et diffament. Ça prend un mécanisme simple, peu coûteux, permettant aux victimes d'avoir un minimum de justice. Il faut rétablir un certain équilibre.

En ce sens, je crois qu'il serait utile, comme le proposait le rapport Payette, de rendre obligatoire la participation au Conseil de presse et de donner plus de mordant aux décisions dudit Conseil (créer des amendes et des sanctions). Actuellement, la juridiction du Conseil de presse s'étend à l'ensemble des médias diffusés au Québec, écrits ou électroniques, mais la participation des médias y est volontaire et les sanctions sont purement symboliques. Il est temps de créer un réel tribunal pour juger et sanctionner les dérives médiatiques. Le code d'éthique de la profession doit être respecté.

Voilà, ça ressemble pas mal à légiférer et réprimer.

1) [http://quebec.radiox.com/article/anarcho\\_gauchistes\\_a\\_la\\_tete\\_dorganisme\\_communautaire](http://quebec.radiox.com/article/anarcho_gauchistes_a_la_tete_dorganisme_communautaire)

# »» Une nouvelle murale derrière la quincaillerie du faubourg

Par Fabien Abitbol

Depuis peu, avec la collaboration d'une douzaine d'enfants de l'école Saint-Jean-Baptiste, la Quincaillerie Saint-Jean Baptiste s'est dotée d'une nouvelle murale, évoquant l'histoire du quartier. C'est Cassandra Bernier, la mère d'un élève, qui a chapeauté le travail.

La murale de la rue Richelieu, derrière la quincaillerie, avait déjà sept ou huit ans d'âge, et commençait depuis un peu plus d'un an à attirer les graffiteurs. Michel Perron, le propriétaire, a donc décidé de prendre le taureau par les cornes et, comme pour l'ancienne murale quelque peu défraîchie, s'est tourné vers Jean Thivierge, le technicien en service de garde de l'école Saint-Jean Baptiste. C'est un peu par hasard que Cassandra Bernier s'est retrouvée embarquée dans cette histoire. Elle explique à *L'Infobourg* qu'elle est venue un soir récupérer son fils et que son accoutrement a surpris M. Thivierge : elle revenait d'un travail artistique en Basse-Ville et n'avait pas trouvé le temps de se changer.

Mme Bernier, qui étudie à l'Université Laval dans le but d'enseigner les arts plastiques au primaire et au secondaire, n'a pas tardé à entrer dans le projet avec l'école et la Quincaillerie. C'est une expérience originale pour elle, après les deux murales auxquelles elle avait collaboré pour des HLM et une autre comme projet de réinsertion au centre Jacques-Cartier.

La voilà donc embarquée dans le cadre des « mercredis PM » de l'école à apprendre les rudiments aux enfants, et à voir qui était motivé. Mais il y avait trop d'enfants intéressés, et elle a été contrainte de ne conserver que ceux de 9 à 11 ans, ce qui déjà arrivait à un groupe de douze (dix filles et deux garçons). Trois semaines de croquis ont été nécessaires, avec les enfants, puis il a fallu faire un choix, une synthèse, parce que, explique-t-elle, ils avaient trop d'idées et voulaient tout mettre.

Après avoir repeint le mur en blanc et y avoir projeté l'esquisse (vers la mi-septembre), il a fallu compter cinq mercredis de travail (de 13 h à 15 h) et un temps plutôt clément, et la murale était presque achevée le 11 novembre. Les finitions, notamment en hauteur, ont été réalisées par celle qui compte bien, un jour, en faire son métier.

--  
Note : pour ne désavantager aucun enfant, les photos présentent les enfants de dos, ou ne présentent que la murale.



Photos : Fabien Abitbol





# Des bourgeois dans le faubourg

Par Nicolas Lefebvre Legault

Le faubourg Saint-Jean, malgré son caractère populaire et canaille, a longtemps eu ses bourgeois. Les Dussault, par exemple, qui ont élu domicile sur la rue Saint-Jean pendant trois générations. C'était des bourgeois au sens strict, bourgeois comme dans membre de la bourgeoisie, patron, capitaliste.

Tout commence en 1841, quand un certain Barthélémi Houde fonde une compagnie, les tabacs B. Houde. Au départ, il ne s'agissait que d'une simple boutique. Seulement, de fil en aiguille, elle a pris de l'expansion, d'une boutique on passe à deux. M. Houde trouve un adjoint puis un gendre chez l'un de ses commis, François Xavier Dussault, qui marie sa fille Adélaïde. En 1873, les deux hommes s'associent.

La compagnie continue de prendre de l'expansion. De marchand de tabac, on passe à fabriquant. La boutique de la rue Sainte-Claire est transformée en manufacture. Tabac B. Houde et cie devient l'une des plus grandes entreprises de tabac du Canada.

En 1880, quand les Dussault décident de se faire construire une résidence, elle se doit de refléter leur puissance (on dit qu'à l'époque c'était l'une des familles les plus riches du Canada). Ils engagent l'architecte Joseph Ferdinand Peachy, celui qui a fait l'église en face, alors président de l'association des Architectes du Québec. Ce dernier leur a littéralement construit un château. Les Dussault l'ont habité jusque dans les années 1940, époque à laquelle les Sœurs de Jeanne d'Arc l'ont acquis. En 1999, le « Château du faubourg » a été restauré et transformé en auberge.

En ce qui concerne la compagnie, elle a été vendue en 1903 à des intérêts américains. De fusion en fusion, Tabac B. Houde et cie est devenu l'un des éléments constitutifs de la compagnie Imperial Tobacco. En 1956, la manufacture a quitté le faubourg pour aller s'installer dans le parc industriel Saint-Malo. La marque B. Houde est définitivement disparue en 1970.

Pour en savoir plus sur le « Château du faubourg » et voir des photos de l'intérieur : <http://www.lechateaudufaubourg.com/fr/historique.htm>

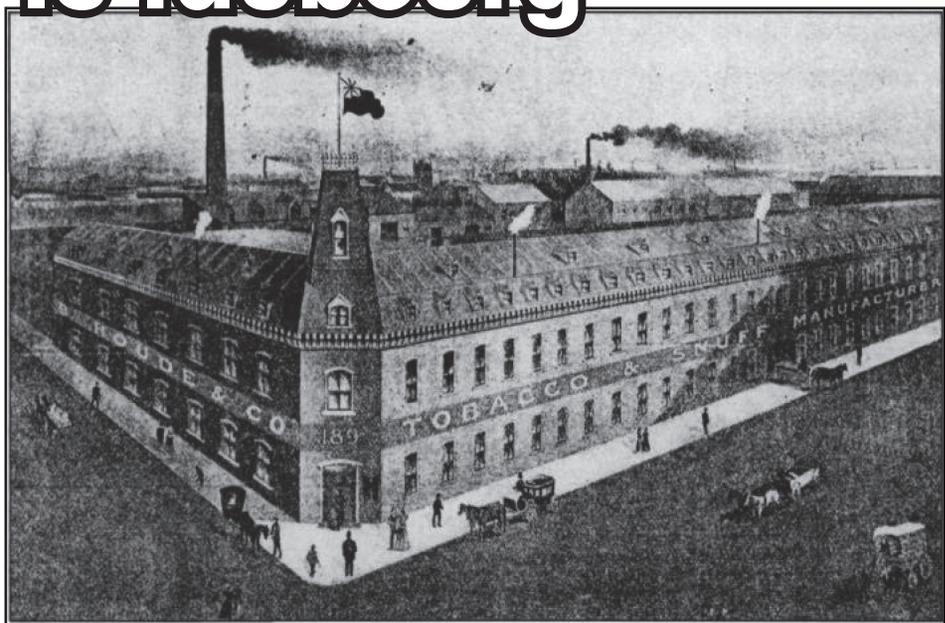


Illustration publicitaire (1900) dont les perspectives tronquées amplifient l'importance de la manufacture (reproduit dans la revue *Cap-aux-Diamants* en 1987)

Pour en savoir plus sur Tabac B. Houde et cie voir l'article de Jean-Marie Lebel dans la revue *Cap-aux-Diamants*, vol. 3, n° 1, 1987 en ligne à <http://id.erudit.org/iderudit/6585ac>

\*\*\*

« Québec comme si c'était La Havane » est une nouvelle chronique photo-historique de *L'Infobourg*, en collaboration avec le blogue du même nom ([phebusaquebec.tumblr.com](http://phebusaquebec.tumblr.com)). Pourquoi ce titre? Ça faisait un petit bout que l'idée me trottait dans la tête : faire un blogue avec des photos de Québec comme j'en fais quand je vais me promener ailleurs dans le monde. Ça a commencé sur Facebook comme une galerie photo...

# Annoncez vous dans L'Infobourg !



Pour plus d'informations consultez [www.compop.net/publicite](http://www.compop.net/publicite)

ou contactez Nicolas Lefebvre Legault  
au [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)  
ou au 418-522-0454

cet espace  
fait 1/4 de page

## Sans terre, c'est la faim

Par Huguette Dugas

Année : 2013

Nationalité : canadien, ougandais, américain, malien, cambodgien

Recherche, scénario et réalisation : Amy Miller

Narration : Céline Bonnier

Genre : documentaire

Version : française, sous-titrée en français

Durée : 75 minutes

### Synopsis

Les recherches d'Amy Miller sur l'accaparement des terres l'ont menée au Mali, au Cambodge et en Ouganda. Elle a recueilli de nombreux témoignages de paysans dont la terre avait permis de nourrir leur famille et, par la vente de leurs surplus, de se construire d'humbles maisonnettes et d'envoyer leurs enfants à l'école. La terre est le seul patrimoine qu'ils ont reçu de leurs parents et qui était destinée également à être transmise à leurs enfants. La réalisatrice a pu constater sur le terrain comment ces fermiers ont perdu leur terre avec la complicité des gouvernements locaux.

Au Mali, l'accaparement des terres se fait au profit d'une industrie agro-alimentaire développée par de riches investisseurs locaux et étrangers. Au Cambodge, c'est la plantation de la canne à sucre qui est privilégiée alors qu'en Ouganda, c'est celle du palmier à huile.

Ce film nous expose clairement ce phénomène de l'accaparement des terres, à qui il profite et les conséquences sur la survie des paysans, l'environnement et la souveraineté alimentaire.

### Commentaires

Dans les trois pays faisant l'objet de ce documentaire, la plupart des paysans n'ont pas de titre de propriété sur leur terre.

Au Mali et au Cambodge, les gouvernements confisquent sans vergogne les terres pour les mettre à la disposition d'entreprises qui ont les moyens financiers d'en accroître la

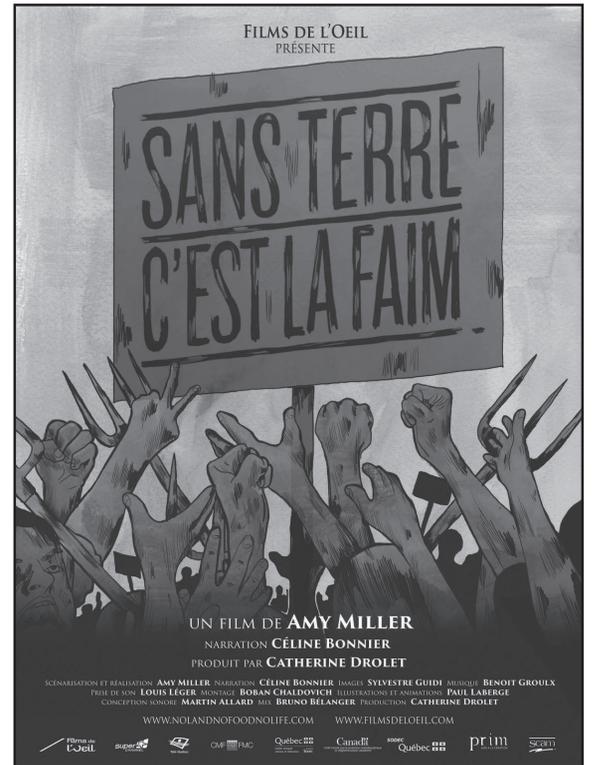
production. Ces États favorisent ainsi les exportations, « parce que c'est l'exportation qui amène des devises dans le pays et nous permet d'acquérir d'autres biens que nous ne fabriquons pas ». C'est ce que nous explique Amadou Boyé Coulibaly, directeur à l'emploi de l'Office du Niger.

En Ouganda, la plantation et l'exploitation des palmiers à huile se fait dans le cadre d'un partenariat public-privé. Le gouvernement accorde le droit à la Oil Palm Uganda Limited de louer des terres pour une période de 99 ans. Les fermiers acceptent les offres de cette compagnie et deviennent sous-traitants pour l'exploitation des palmeraies. Comme ces sous-traitants doivent assumer le coût des semences, des fertilisants et de la main d'œuvre, le gouvernement leur obtient du financement sous forme de prêts. Or, le produit de la vente de la noix de palme sert entièrement à payer les frais d'exploitation. Ils sont donc très inquiets de ne pas être capable de rembourser leur dette, de devoir la léguer à leurs enfants et de perdre leur terre.

Sur ce sujet, la narratrice affirme : « Bien que 70 % des saisies de terres aient lieu en Afrique subsaharienne, l'Europe de l'Est, l'Amérique latine, l'Asie centrale et l'Asie de l'Est deviennent eux aussi des lieux fort prisés pour l'acquisition de terres cultivables. »

Mais qu'en est-il de la menace qui pèse sur les terres agricoles au Québec ? Voyons ce qu'en dit l'Union des producteurs agricoles dans son mémoire *L'accaparement des terres agricoles : quatre raisons d'agir*, qu'elle a présenté le 16 mars 2015 à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (Assemblée nationale) :

« L'analyse des transactions foncières agricoles des dernières années révèle aussi l'apparition de nouveaux acteurs sur le marché des terres agricoles. D'abord, des acteurs du monde financier : Banque Nationale, PANGEA, Agriterra, Partenaires agricoles S.E.C., Solifor, Haig, FIRA. Ensuite, des acteurs de différents milieux, à savoir des promoteurs immobiliers, d'infrastructures et de projets écologiques, des gentlemen « non farmers »...



La Commission avait produit un document de consultation afin d'alimenter la réflexion sur ce sujet et de tenter de cerner les défis que représente ce phénomène de l'accaparement des terres agricoles.

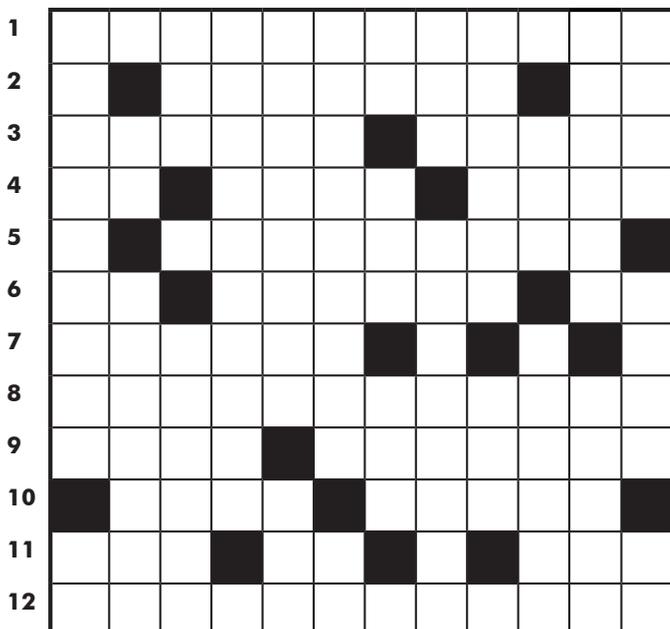
Vous pouvez accéder à ces documents en ligne en tapant sur Google « accaparement des terres agricoles au Québec ».

Le documentaire est disponible dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Québec.

## MOTS CROISÉS - Hiver 2015

Par Agathe Légaré

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



### Horizontalement

- 1- Ces temps-ci, ils défilent souvent sur la voie publique pour revendiquer ou exprimer une opinion.
- 2- Caractère de ce qui est vain, inutile – Petit ruisseau.
- 3- Elle chantait aux chômeurs des années 1930 : « Ca va venir, ça va venir, découragez-vous pas » – Hurler.
- 4- Iridium – Gesticule, gambade (s') – Opinion d'un organisme, officielle mais n'ayant pas force de loi.
- 5- Dispensiez d'une responsabilité ou d'une obligation.
- 6- Conifère – Différents – État Islamique.
- 7- Philosophe français co-fondateur de la revue Les Temps modernes.
- 8- Écarterions.
- 9- Sadique – Pierre, Catherine, Stéphanie (matricule 728), Justin.
- 10- Ville d'Allemagne – C'est ainsi que nos grands-parents appelaient notre gros voisin du sud.
- 11- Centrale syndicale québécoise – Radium – Équipement de sécurité d'une automobile.
- 12- Minutieuses.

### Verticalement

- 1- Fais appel à l'action d'un groupe, d'un syndicat – Centimètre.
- 2- Mieux que l'argent et le bronze – Le coteau Sainte-Geneviève (la ...)
- 3- Grand fleuve africain – Errent, traînent ça et là.
- 4- Revendication des groupes communautaires québécois à propos de leur financement, à l'automne 2015 et bien avant.
- 5- Quartier d'une ville situé jadis en dehors de l'enceinte, comme Saint-Jean-Baptiste à Québec – Arme de tir.
- 6- Vendent aux enchères – Article contracté.
- 7- Note de musique – Trois fois – Époque.
- 8- Toutes taxes comprises – Embauchée.
- 9 - Événements, exposés à l'air – Montagne de Crète.
- 10- Ivette – Mallarmé, Rimbaud, Anne Hébert, Alain Grandbois, Gatien Lapointe, etc .
- 11- Chiffre maléfique surtout le vendredi et à table... - Piège à poissons.
- 12- En qui l'on peut avoir confiance (pluriel). - Provenant. - Post-scriptum.

## La Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste offre un service gratuit de livraison à domicile

Vous avez 75 ans révolus ou encore vous êtes « à mobilité réduite » ? La Bibliothèque de Québec et en particulier sa succursale Saint-Jean-Baptiste vous offrent la possibilité de profiter gratuitement de la Bibliomobile, un service de livraison de documents à domicile.

Vous serez jumelé à un ou une bénévole. La personne bénévole emprunte les documents, les apporte à votre domicile puis s'occupe de les retourner ensuite à la bibliothèque.

Pour profiter de la Bibliomobile, il faut vous abonner à la Bibliothèque de Québec et vous inscrire auprès de la bibliothèque de votre quartier, Saint-Jean-Baptiste. En voici les coordonnées :

755, rue Saint-Jean Québec (Québec)

G1R 1R1

Téléphone : 418 641-6798

Courriel : [courrier@bibliothequequebec.qc.ca](mailto:courrier@bibliothequequebec.qc.ca)

Si vous désirez devenir bénévole, contactez aussi la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste.

## Concerts gratuits des élèves du Conservatoire de musique de Québec

À quelques occasions, cet hiver, le Grand Théâtre de Québec et le Musée national des beaux-arts du Québec accueilleront le midi, à 12 h 10 pile, des élèves du Conservatoire de musique pour de courts récitals gratuits.

Au Grand Théâtre, les concerts auront lieu dans le foyer de la salle Louis-Fréchette, les mercredis 13 et 27 janvier 2016, les 10 et 24 février, les 9, 23 et 30 mars, les 6 et 20 avril.

Au musée, les récitals se dérouleront dans l'auditorium, les jeudis 14 et 28 janvier 2016, les 11 et 25 février, et les 10, 17 et 24 mars.

Au moment d'écrire ces lignes, le Conservatoire, le Grand Théâtre et le Musée national des beaux-arts annoncent ces spectacles comme gratuits. Vérifiez tout de même la veille d'un spectacle s'il est toujours gratuit (entrée libre). Pour le Grand Théâtre, téléphonez au 418-643-8131 et pour le musée, contactez le 418-643-2150.

Bon récital !



Nathanaël Cardinal, au violoncelle, accompagné de Nathalie Lépine, au piano.

Photos : Louise Leblanc



Le talent en constante évolution.

Jean-Sébastien Blais en action

## Le Vestiaire du Faubourg

Par l'équipe du Vestiaire

Situé au 780, rue Sainte-Claire, le Vestiaire du Faubourg est une petite friperie de quartier dont l'objectif principal est de remettre sur le marché des vêtements usagés ainsi que de petits objets. Notre équipe de bénévoles travaille au succès du Vestiaire en recevant, triant et disposant vos dons dans la boutique. Les prix varient de 0,25 \$ à 6 \$ par article.

Pour notre clientèle, nous venons d'instaurer une nouvelle section de vêtements à 1 \$ du morceau. De plus, tous les jours, la bénévole en place propose une « vente du jour ». Venez découvrir cette nouvelle section et profitez de l'aubaine du jour en venant nous visiter !

L'hiver est à nos portes et nous avons besoin de vos dons de saison (mitaines, foulards, manteaux, bottes, tuques, etc.) Noël approche à grands pas également, donc si vous avez des jeux, jouets ou peluches, merci de nous les amener sur nos heures d'ouverture :

Lun-Mar-Mer : 12 h à 16 h

Jeu-Ven : 12 h à 20 h

Samedi : 10 h à 14 h

Toute l'équipe vous remercie pour vos dons, vos visites et vos achats !

Venez nous rencontrer, c'est ouvert à toutes et à tous !

Nous vous souhaitons un beau temps des Fêtes !

## Bénévoles recherchés

Depuis plus de 35 ans l'Entraide du Faubourg, un organisme communautaire de soutien à domicile pour les 55 ans et plus, offre ses services pour résidentes et résidents de la Haute-Ville de Québec.

À tous les mois, notre technicienne en loisir élabore une programmation d'activités riche et variée qui sait rejoindre les amateurs d'activités physiques, sociales ou artistiques. Il y en a pour tous les goûts : aquaforme, gymnastique et étirements, yoga, quilles, sorties culturelles, sorties au restaurant, scrabble, cours de peinture, café Passe-Temps, zoothérapie, et plus encore.

Aussi, l'Entraide du Faubourg offre un service d'accompagnement-transport pour les rendez-vous médicaux. Un bénévole se rend à votre domicile pour vous conduire à votre rendez-vous. Vous avez aussi la possibilité d'être accompagné au besoin, le tout à faible coût. De plus, nous offrons le service de popote-roulante (livraison de repas chauds à domicile) trois midis par semaine, soit les lundis, mercredis et vendredis.

## Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles !

Plus particulièrement, nous cherchons des chauffeurs pour la livraison de la popote-roulante de même que pour le transport pour les rendez-vous médicaux (il n'est pas nécessaire de posséder une voiture). Nous sommes aussi à la recherche de baladeurs pour la livraison des repas de popote ainsi que d'accompagnateurs pour les rendez-vous médicaux.

Vous êtes intéressés à aider les personnes âgées et vous aimeriez donner un peu de votre temps à un organisme communautaire ? Vous souhaiteriez en savoir plus sur les autres opportunités de bénévolat que nous avons ? Téléphonez-nous !

Martin Charland  
Coordonnateur des services bénévoles  
418 522-2179

Au plaisir de vous rencontrer !  
L'Entraide du Faubourg  
369, rue Saint-Jean, Québec (Qc), G1R 1N8

# Bannière d'appui aux personnes réfugiées dans le quartier Saint-Jean-Baptiste

(NLL) Depuis qu'un groupuscule d'extrême-droite a posé une bannière anti-réfuégiés sur un viaduc surplombant une autoroute de la région, il semble qu'une guerre de bannière ait court dans la ville. Le quartier a eu son épisode le 24 novembre quand un petit groupe de personnes sont venues manifester aux heures de pointe avec une bannière souhaitant la bienvenue aux réfugiés.

Selon le reportage de Radio-Canada, ce groupe de manifestants disent avoir été interpellés par les messages xénophobes véhiculés dans les derniers jours. Antoine Guérard Prévost, l'un des manifestants, estime qu'il n'y a pas de raison de refuser d'accueillir plus de réfugiés.

« Je ne vois pas pourquoi on devrait refuser des réfugiés. Dans le conflit syrien, chaque année il y a des réfugiés qui arrivent. Pourquoi après les attentats de Paris on devrait se fermer? », se questionnait-il sur les ondes du diffuseur public.

Photo : Tracy Burns



## Musée de la civilisation : c'est fini les plages de gratuité

Par Agathe Légaré

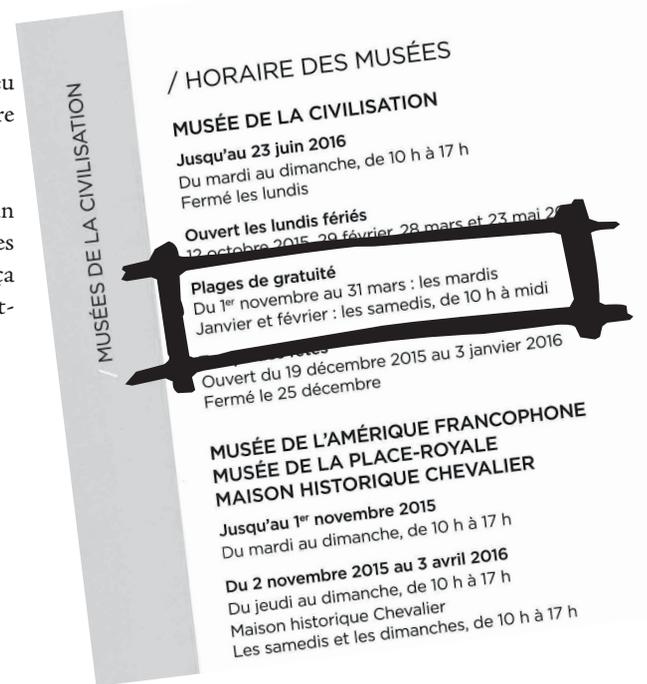
Ceci est un *erratum* et un avis de décès. Dans le numéro d'automne de *L'Infobourg*, nous vous annoncions le retour des mardis gratuits aux Musées de la civilisation. Nous reprenions alors une information du dépliant le plus récent des Musées, paru en septembre 2015 (voir ci-contre).

Entretemps, à notre insu, le conseil d'administration de l'organisme a décidé de réduire ses dépenses en supprimant toutes les plages d'accès gratuit, les mardis du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars ainsi que les samedis matin de janvier et février. Le conseil a aussi réduit les horaires du Musée de l'Amérique francophone et du Musée de la Place-Royale après le temps des fêtes : ils n'ouvriront que le samedi et le dimanche.

Ainsi donc, les politiques d'austérité Coiteux-Couillard ont eu raison du dernier grand musée de la province qui offrait encore des moments de gratuité.

Plus que jamais, nous vous recommandons de téléphoner à l'un ou l'autre de ces musées avant de vous y rendre, pour vérifier les heures d'ouverture et les droits d'entrée. On ne sait jamais, ça pourrait encore changer. Et en téléphonant, vous sauvez peut-être des emplois de réceptionniste...

Musée de la civilisation : 418 643-2158  
Musée de l'Amérique francophone : 418-692-2843  
Musée de la Place Royale : 418-646-3167



## Féerie dans le Faubourg

(Communiqué) Cet hiver, la Société de développement commercial (SDC) du Faubourg Saint-Jean présentera pour une troisième année consécutive Féerie dans le Faubourg. La SDC vous invite dès le 5 décembre prochain à venir découvrir le quartier. En plus des nombreuses animations offertes, le quartier sera illuminé pour l'occasion. Avec ces commerces originaux et de qualité, vous êtes assuré de faire plusieurs trouvailles en profitant d'une ambiance des plus féeriques.

Les samedis, la chorale La Carole du Faubourg plongera les visiteurs dans l'esprit des Fêtes en présentant plusieurs classiques de Noël. Le 12 décembre, le père Noël débarque dans le faubourg à bord d'une calèche à 13h. Des cadeaux seront offerts aux 150 premiers enfants. Notons également les différents tours Épicuriens de Céléb'Événements qui encore une fois seront présentés afin de mettre en valeur les restaurateurs du quartier.

La SDC profite de l'occasion pour vous inviter à acheter localement pour Noël et vous convie à son événement Féerie dans le Faubourg, du 5 décembre 2015 au 4 janvier 2016. Pour avoir la programmation complète, visitez [faubourgssaintjean.com](http://faubourgssaintjean.com)

5 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER 2016

ANIMATION · CHORALES  
ACTIVITÉS FAMILIALES · DÉCOR FÉRIQUE

**12**  
DÉCEMBRE

Arrivée du Père Noël et ses lutins

13 h  
Coin rue Saint-Jean et Saint-Augustin

14 h  
Spectacle de magie à la Bibliothèque Saint-Jean-Baptiste

Arbres illuminés  
Viens interagir avec les arbres du Parc St-Matthew !

PROGRAMMATION COMPLÈTE  
[faubourgssaintjean.com](http://faubourgssaintjean.com)

## MOTS CROISÉS Solution

1	M	O	B	I	L	I	S	E	S	C	M	
2	A	N	I	N	D	E	X	A	R	T	I	O
3	F	A	N	C	A	B	O	U	R	G	A	R
4	T	E	R	C	A	N	T	E	R	E	N	T
5	A	N	T	R	E	I	S	P	O	N	S	A
6	S	T	C	R	A	V	I	Z	E	S		
7	J	E	R	E	S							
8												
9												
10												
11												
12												

**Annoncez-vous dans L'Infobourg**

Info : 418-522-0454 ou [comite.populaire@videotron.ca](mailto:comite.populaire@videotron.ca)

# Deux paroisses en solidarité avec les personnes réfugiées de Syrie



Animation. Enfants syriens, réfugiés au Liban. Photo tirée de la page facebook «Action St-Jean-Baptiste: Aide aux réfugiés»

(Communiqué) Touché par le drame des personnes déplacées en Syrie, un comité de citoyennes et de citoyens d'une vingtaine de personnes s'est constitué le 15 septembre sous l'égide des paroisses Saint-Jean-Baptiste et Saint-Dominique pour travailler à l'accueil d'une ou plusieurs familles réfugiées de Syrie. Déjà, le comité a amassé une somme de 18 000 \$, ce qui lui permet d'amorcer la démarche et de déposer une demande auprès des autorités canadiennes d'immigration. Nous profiterons de l'expertise du Comité d'accueil aux réfugiés Saint-Yves, qui œuvre dans ce domaine depuis 30 ans.

Vous pourrez suivre nos démarches via notre page Facebook à l'adresse [www.facebook.com/actionsjb](http://www.facebook.com/actionsjb) et dans le feuillet paroissial. Nous enverrons aussi des communiqués aux médias du quartier. Le comité vous invite à l'appuyer, soit en faisant une contribution financière, soit en manifestant votre intérêt à aider d'une autre manière. Si vous faites un don, vous pourrez l'adresser au nom de la Fabrique Saint-Jean-Baptiste (955, avenue de Bienville, Québec G1S 3C1) ou au nom de la Fabrique Saint-Dominique (175, Grande Allée Ouest, Québec G1R 2H1), en indiquant « Comité réfugiés » sur votre chèque. Vous pourrez ainsi obtenir un reçu pour fins d'impôt pour tout don de 25 \$ ou plus. Un compte bancaire

spécial a été établi pour assurer une gestion autonome du projet.

Le nouveau premier ministre canadien, Justin Trudeau, s'est engagé à faire venir 25 000 personnes réfugiées de Syrie d'ici la fin de l'année. Selon les renseignements inscrits sur les pages Internet de Citoyenneté et Immigration Canada, l'attente moyenne serait autrement de quatre mois.

Nous souhaitons collaborer avec la Ville de Québec, qui a manifesté son souhait d'accueillir 800 personnes réfugiées, et avec le Centre multiethnique de Québec, qui possède une riche expérience dans l'accueil efficace des réfugiés. À leur arrivée, elles doivent être hébergées, nourries et vêtues pour notre climat. Pour faciliter leur intégration, il faut les inscrire à des cours de français, leur dénicher un emploi, leur expliquer les facettes de la vie quotidienne ici....

Nous vous tiendrons au courant des développements.

SOYONS SOLIDAIRES ET CHALEUREUX !

**Tabagie St-Jean**

info@tabagiestjean.com

620, rue St-Jean T : 418.522.5923  
 Québec QC F : 418.522.3239  
 G1R 1P8

Reuves du monde et ... bières

**Découvrez La Moisan**

J.A. MOISAN vous propose SA BIÈRE : une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromage et charcuterie. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs.

On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

DEPUIS 1871  
**J.A. MOISAN**  
 ÉPICIER  
 699, rue Saint-Jean,  
 Québec  
 418-522-0685

## Logements sociaux à louer

Par Nicolas Lefebvre Legault

L'Infobourg a appris que les listes d'attente s'étaient tariées dans plusieurs projets de logements sociaux. Pourtant, comme la permanence du Comité populaire peut le constater tous les jours, les besoins sont là. Est-ce que les locataires sont découragés par les délais d'attente, qui peuvent effectivement être longs, au point de ne plus soumettre leur candidature ?

Toujours est-il que les annonces de logements à louer dans les coopératives d'habitation sont de plus en plus fréquentes sur des sites comme Kijiji. A priori, ce sont les logements dont les loyers sont non-subsidiés (\*) qui sont les plus difficiles à louer. N'empêche, tous les membres des comités de sélection rencontrés sont formels : ça vaut la peine d'envoyer une demande de logement en ce moment.

On peut se procurer la listes des coopératives du quartier et un formulaire type auprès du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (418-522-0454).

### Même l'OMH cherche

Plus surprenant, nous avons aussi appris récemment que c'était aussi le cas dans les HLM de plusieurs secteurs de la ville de Québec, spécialement pour des logements de deux et trois chambres à coucher dans la catégorie « Famille » et de deux chambres à coucher dans la catégorie des « personnes de plus de 55 ans ».

Selon nos informations, le nombre de noms sur les listes d'attentes pour ces catégories a considérablement diminué. Au point où l'Office municipal d'habitation de Québec, l'organisme qui gère les HLM, doit maintenant reconstituer sa liste d'admissibilité et a commencé à interpellier ses partenaires à cet effet. Les locataires intéressés à obtenir un formulaire de demande de HLM sont invités à composer le 418-780-5200, option # 2.

### Critères de revenu

Rappelons que certains critères de revenus s'appliquent pour les logements sociaux dont les loyers sont subventionnés, que ce soit dans les coopératives ou les HLM, mais pas pour les logements dont les loyers ne sont pas subventionnés dans les coopératives.

===

(\*) Une partie des logements des coopératives d'habitation ont un loyer subventionné, comme dans un HLM, c'est-à-dire que le ou la locataire paie à la coopérative un loyer équivalent à 25 % de son revenu, le reste étant couvert par une subvention de l'OMH. Le montant des loyers non-subsidiés varie, mais plus la coopérative est récente, plus il risque d'être élevé (tout en demeurant en général en-dessous du prix du marché).

Institut **Goarin**

**Isabelle**  
 Esthéticienne et massothérapeute agréée

Soins du visage sur mesure - Épilations à la cire  
 Massages - Cosmétiques naturelles et locales

418 261-4044  
 816 rue D'Aiguillon - institutgoarin.com

... aimez-nous sur **facebook**

[www.facebook.com/Comite.populaire.SJB](http://www.facebook.com/Comite.populaire.SJB)



# Avenir de l'église Saint-Jean-Baptiste

## Le Conseil de quartier vous informe

### Résultats de la consultation citoyenne

Entre le 18 mai et le 2 octobre 2015, VotePour.ca a mis en place une consultation sur l'avenir de l'église Saint-Jean-Baptiste. 768 personnes ont répondu au questionnaire, et les 3/4 d'entre eux souhaitent être informés de l'état d'avancement du dossier.

Voici donc les principaux résultats:

- 97% des répondants souhaitent que le bâtiment soit conservé et qu'on lui trouve une nouvelle vocation.
- Les usages culturels, artistiques et de valorisation du patrimoine sont largement privilégiés.
- Le bâtiment doit avoir une vocation communautaire pour de nombreux répondants.
- Pour certains, l'usage culturel ou religieux doit être maintenu dans l'édifice.
- Les répondants identifient le gouvernement du Québec et la Ville de Québec comme principaux partenaires financiers dans la prise en charge des rénovations et des transformations.
- Une majorité de répondants se dit prête à contribuer financièrement à une levée de fonds et les 2/3 désirent afficher publiquement leur appui à la sauvegarde de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Davantage de détails sont disponibles à [www.votepour.ca/eglise](http://www.votepour.ca/eglise)

Le Conseil de quartier tient à remercier particulièrement l'Arrondissement La Cité-Limoilou, la Fondation Héritage-Québec, la députée de Taschereau Agnès Maltais, la députée fédérale sortante de Québec Annick Papillon, la caisse Desjardins de Québec, la caisse Desjardins du Plateau-Montcalm et l'organisme Espace Solidaire.

### Quelques commentaires recueillis par VotePour.ca:

« Cette église est **un joyau!** Elle est d'une importance historique, un monument d'une beauté digne d'être partagée avec les touristes et tous »

« Parce que ce bâtiment fait partie du **bien commun** et qu'en choisissant un usage communautaire, on redonne à la communauté »

« Parce qu'il est important que cet établissement puisse rester **accessible à l'ensemble des citoyens et citoyennes du quartier et de la ville de Québec** »

« On doit faire de cette église le **plus bel attrait de la haute-ville de Québec** »

### Priorités du Conseil de quartier

Le Conseil de quartier entend se prononcer sur l'acceptabilité de tout projet selon les critères suivants:

- Le projet doit être viable à court, à moyen et à long terme afin d'assurer la pérennité du bâtiment.
- Le projet doit avoir un impact positif sur le quartier et pour la ville, entre autres au niveau visuel, économique et fonctionnel (bâtiment et parvis), pour tous ses usagers, dont les touristes.
- Le bâtiment doit être accessible aux citoyens, aux organismes communautaires et aux entreprises du quartier, à tout le moins en partie.

### Assemblée publique citoyenne

Plus d'une centaine de personnes ont participé le 1er octobre 2015 à une assemblée d'information et de consultation au Centre culture et environnement Frédéric-Back. Voici quelques commentaires et idées exprimés à cette occasion:

- Écouter les besoins du milieu, pour que le(s) projet(s) bénéficient à l'ensemble du quartier et soient bien acceptés.
- Poursuivre la mobilisation citoyenne.
- Travailler de concert avec tous les acteurs.
- Prévoir plusieurs usages dans le bâtiment afin de satisfaire les besoins de la population.
- Maintenir au sous-sol du bâtiment des usages communautaires.
- Promouvoir des projets innovants.

